

Osez le Féminisme!

<http://www.osezlefeminisme.fr> - n°25 - mai 2013

ÉDITO

VIGILANCE

Il y a un an, les Français-e-s élisaient François Hollande et ses 60 engagements présidentiels, parmi lesquels l'ouverture du mariage aux couples de même sexe. Après des mois d'âpres batailles qui ont vu s'accroître des réactions qu'on croyait d'un autre temps, nous nous félicitons de ce grand pas en avant qui marque la fin d'une inégalité entre couples hétérosexuels et couples lesbiens et gays.

Mais la route vers une égalité effective entre les femmes et les hommes est encore longue, malgré les engagements pris il

y a plus d'un an par François Hollande. Si l'IVG est bien remboursée à 100% et la contraception gratuite pour les mineures depuis mars dernier, il reste encore bien des chantiers à accomplir pour offrir aux femmes des services de santé de qualité. Et la politique d'austérité conduit toujours à des coupes opérées dans les dépenses publiques. Or nous savons que l'égalité femmes-hommes ne se fera pas sans moyens.

Haut les cœurs ! Il reste quatre années pour faire des promesses en termes d'égalité femmes-hommes une réalité. Comme pour le mariage pour tou-te-s, nous serons toujours là pour mener les campagnes nécessaires pour que les engagements deviennent des lois.

AGENDA

- ✓ **25 mai : Assemblée générale d'Osez le Féminisme !**
Université de Nanterre
L'occasion de faire le bilan d'un an de campagnes et d'actions, de discuter du texte d'orientation pour 2013-2014 et d'élire le Conseil d'Administration. Pour participer, vous devez simplement être à jour de votre cotisation 2013.
- ✓ **29 juin : Marche des fiertés 2013**
Paris - Toute la journée
Osez le féminisme ! marche pour les fiertés LGBT et pour l'égalité des droits. Rejoignez nous ! Toutes les dates et infos sur notre site internet, rubrique agenda féministe.
- ✓ **6 et 7 juillet : Université d'été des FEM** Université de Nanterre
Le grand rassemblement féministe de l'année. Plénières, tables rondes, ateliers thématiques et plus encore ! Plus d'infos prochainement



QUI SOMMES-NOUS ?

Parce que nous considérons que l'émancipation de toutes et tous passe par l'égalité, nous nous rassemblons, femmes et hommes, militantes et militants aux expériences diverses, pour prendre part au combat féministe. Violences, discriminations, dominations, oppressions, nous en avons assez. Nous affirmons les valeurs universelles portées par le féminisme, combat progressiste pour l'égalité et la laïcité.

JOURNÉE MONDIALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE



La Journée Mondiale contre l'Homophobie et la Transphobie se déroulera le 17 mai, comme chaque année depuis 2005. Elle a été initiée par Louis-Georges Tin afin d'interpeller la société civile et les pouvoirs publics à travers diverses actions pour lutter contre la LGBTphobie. Le Comité IDAHO (International Day Against Homophobia and Transphobia) coordonne et promeut cette Journée reconnue dans plus de 70 pays à travers le monde. Le terme « Transphobie » a été rajouté en 2009, menant une campagne sur les violences faites aux personnes Trans'.

AURÉLIE DE SOUSA

SE DÉSOLIDARISER DE LA CLASSE DE SEXE « HOMMES » ?

Dans Refuser d'être un homme. Pour en finir avec la virilité, publié en 1989 aux USA, enfin paru en France en avril 2013, John Stoltenberg explore une question féministe clé : comment les hommes peuvent-ils cesser de tirer bénéfice du système de la domination masculine ? Il montre d'une part que les hommes se construisent par et pour le pouvoir sur les femmes et, d'autre part, comme il est enthousiasmant de participer aux luttes féministes, justement sans utiliser les leviers de domination dont disposent structurellement les hommes, qu'ils le veuillent ou non.

LUCIE SABAU

John Stoltenberg, *Refuser d'être un homme. Pour en finir avec la virilité* (ouvrage traduit par Martin Dufresne, Yeun L-Y et Mickaël Merlet),

QUELS PROGRÈS AU FESTIVAL DE CANNES ?



La 66^e édition du festival de Cannes se tiendra du 15 au 26 mai prochain. L'année dernière, l'association féministe La Barbe avait publié une lettre ouverte à l'attention du délégué général du festival, qu'Osez le féminisme avait signée, pour protester contre l'absence totale de parité dans la sélection officielle. Qu'en est-il cette année ? Sur 19 films sélectionnés, 1 seul est réalisé par une femme (Valéria Bruni-Tedeschi), rendant la probabilité qu'elle remporte la palme d'or d'autant plus faible. Pour rappel, depuis 1946, seule Jane Campion a remporté la palme d'or. Prix qu'elle a d'ailleurs partagé avec un homme.

NOÉMIE LENHOF

VERS UNE PLUS GRANDE VISIBILITÉ DES FEMMES DANS LES MÉDIAS ?

Sylvie Pierre-Brossolette, nommée récemment au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, préside depuis janvier 2013 la commission « droits des femmes » de cette instance. L'objectif est à la fois de lutter plus efficacement contre les propos sexistes qui sont encore légion dans les médias et de mener un travail de fond sur l'image des femmes, alors qu'elles sont souvent peu présentes au titre d'expert-e et cantonnées à des rôles traditionnels. Ainsi, l'initiative du CSA est à saluer, pour peu qu'elle soit suivie d'actions concrètes qui feront progresser les droits des femmes dans les médias.

MARION MOUSSIER



LES FEMMES SONT MULTI-TÂCHES

À l'image des shampoings 3 en 1, les femmes sont aussi « plusieurs » en « une » ! Multi-tâches en somme ! N'avez-vous jamais entendu cet éternel adage qui pose le principe que les femmes peuvent mener de front plusieurs choses quand les hommes les exécutent les unes à la suite des autres ? Question de cerveau nous dit-on, les femmes seraient paramétrées dès la naissance ainsi ! Force est de constater que ce présupposé n'est pas naturel, mais est le fruit d'une construction sociale. Rappelons qu'en plus de leur participation à la vie active, les femmes assurent encore 80 % des tâches ménagères. Et certainement pas par sens inné de l'organisation, mais parce que pour mener une double-journée en 24 heures, elles n'ont pas le choix. Repenser la répartition genrée des tâches domestiques, c'est donc aller à l'encontre de ces idées reçues, pour une réelle égalité femmes-hommes !

BÉNÉDICTE GATTÈRE

VERS UNE NOUVELLE LOI CONTRE LES VIOLENCES MACHISTES ?

En 2010 était adoptée la dernière loi contre les violences faites aux femmes. Si celle-ci est sans aucun doute une avancée – elle a, entre autres, créé l'ordonnance de protection – elle n'a toujours pas abordé le problème jusqu'au bout et demeure insuffisante.

Pour combler les lacunes de la loi de 2010, le gouvernement en prépare une nouvelle. Une loi-cadre sur les droits des femmes qui, outre la lutte contre les violences machistes, abordera également les questions de la parité et de la lutte contre les inégalités professionnelles. Celle-ci devrait être présentée avant l'été.

Plusieurs mesures viendront ainsi compléter les dispositifs mis en place dans la loi du 9 juillet 2010. Les ordonnances de protection devraient être rallongées de 4 à 6 mois et leurs délais d'obtention raccourcis de 26 à 15 jours.

La question des violences psychologiques devrait également être approfondie. La loi de 2010 n'avait que superficiellement introduit cette notion, qui n'a eu aucune répercussion pénale. Redéfinir le délit ainsi que renforcer la protection des médecins – qui subissent souvent des pressions pour ne pas délivrer de certificats médicaux – mais aussi et surtout leur formation sont des enjeux importants pour pouvoir agir dès les premiers actes de violence, avant même les premières violences physiques.

Généraliser le téléphone portable d'alerte

La formation des professionnel-le-s à la détection des violences et à la prise en charge des victimes devrait également être au centre de ce projet de loi. Elle était déjà prévue par la loi du 9 juillet 2010 mais n'a jamais été mise en œuvre. Des moyens devront donc être engagés pour garantir cette disposition. Par ailleurs, le gouvernement a manifesté la volonté de généraliser des dispositifs mis en place

localement, comme le téléphone portable d'alerte « grand danger », qui a fait ses preuves depuis trois ans en Seine-Saint-Denis.

Le projet de loi devrait aussi apporter la protection nécessaire aux femmes étrangères que leur statut rend souvent dépendantes de l'agresseur qui peut alors mettre en place un véritable « chantage aux papiers » : garantir cette protection est un pré-requis à toute sortie du cycle de violence et en particulier pour que la victime puisse porter plainte.

Accompagner les textes de moyens

Cependant, il semblerait que la loi annoncée se limite, tout comme la loi du 9 juillet 2010, aux seules violences conjugales. La prostitution, par exemple, devrait



faire l'objet d'un projet de loi séparé et présenté à l'automne.

La question des moyens reste également une inconnue, d'autant qu'en temps de crise et de réduction des dépenses publiques, les budgets attribués aux droits des femmes font souvent office de variable d'ajustement. Le rapport de force et la mobilisation des féministes seront déterminants pour pouvoir mettre en œuvre les politiques nécessaires.

ADRIEN MONTRIOG

La Convention d'Istanbul

La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, signée à Istanbul le 11 mai 2011, dite Convention d'Istanbul, définit un ensemble de violences machistes – agressions sexuelles, violences physiques et psychologiques, harcèlement, mariages forcés, mutilations – ainsi qu'un cadre légal minimal en matière de prévention, protection des victimes et poursuite et répression des agresseurs qui devrait être mis en place par les États signataires.

Vingt-neuf États ont signé la Convention mais seuls quatre d'entre eux l'ont ratifiée. Il en faut dix pour qu'elle entre en vigueur.

Un projet de loi est en cours d'examen au Parlement afin d'adapter la législation française et ainsi pouvoir être le cinquième État à ratifier la Convention d'Istanbul.

L'ACCÈS À LA SANTÉ POUR LES FEMMES, UN COMBAT FÉMINISTE

Le 28 mai aura lieu la journée internationale d'action pour la santé des femmes. Nous savons que le non-accès aux services de santé fait peser des menaces considérables sur les filles et les femmes dans les pays en développement. Mais qu'en est-il en France ?

Les femmes françaises ont une espérance de vie parmi les plus élevées au monde (84,9 ans), contre 77,6 ans pour les hommes. Ces chiffres pourraient laisser croire que les femmes sont globalement en meilleure santé que les hommes, puisqu'elles vivent plus longtemps. Pourtant, il n'en est rien et dans le secteur de la santé, les discriminations machistes sont aussi à l'œuvre.

Quand les inégalités professionnelles impactent la santé

L'Organisation Mondiale de la Santé pointe quatre facteurs professionnels qui pèsent sur les inégalités femmes-hommes

dans le domaine de la santé : l'accès à un emploi, un bon statut dans l'emploi (temps partiel, chômage), un maintien qualitatif dans l'emploi (évolution professionnelle, adaptation au poste, etc.) et une réduction aux expositions professionnelles (bruit, port de charges, etc.). Les métiers peu valorisés socialement et pécuniairement sont majoritairement occupés par des femmes. Ce sont souvent des métiers à temps partiels (82% des salarié-e-s à temps partiel sont des femmes), à horaires

IL DEVIENT URGENT DE REPENSER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIQUE, ET DE PENSER LA MANIÈRE DONT LES FEMMES SONT INTÉGRÉES DANS CE SYSTÈME

atypiques, sous-payés et pénibles. Ces métiers exposent à des problèmes sanitaires spécifiques qui ne sont que peu traités par la société. Ainsi, 58% des troubles musculo-squelettiques déclarés (ces affections caractéristiques de mouvements répétitifs et ou des travaux de force) touchent les femmes qui, quand elles sont

atteintes de ces troubles, n'ont que peu de solutions de reconversion offertes. De surcroît, un tiers des femmes (contre un cinquième des hommes) sont victimes de tensions professionnelles (pression, harcèlement), génératrices de stress, voire de dépression. D'ailleurs, environ 20% de la population a consommé au moins une fois des psychotropes, dont 60% de femmes (Afssaps, janvier 2012).

La casse du système de santé publique

Nous avons à de multiples reprises dénoncé la casse du système de santé publique français, commencée avec la loi dite T2A de tarification à l'acte (2004) et renforcée avec la loi Hôpitaux, Patients, Santé, Territoire (2008). Sous couvert de « rationaliser » ou « rentabiliser » les dépenses de santé publique et l'organisation des hôpitaux, ces lois, à visée néolibérale, ont détricoté un système de santé performant qui

JULIE MURET

avait jusque là fait ses preuves. Cette entreprise de sape a eu plusieurs effets, comme par exemple la fermeture de nombreuses maternités de proximité et d'hôpitaux, donc des centres d'IVG qui dépendaient de ces structures. A la place, se dressent des « usines à bébés », qui, bien que disposant du dispositif technique nécessaire au bon déroulement d'un accouchement, font peu de cas du choix des parturientes, faute de moyens décents qui permettraient une approche un peu plus personnalisée.

Des rythmes de vie au détriment de la santé

Une étude de l'INSEE datant de 2005 démontre que les femmes ont statistiquement beaucoup plus tendance à renoncer à consulter un médecin, par manque de moyens (35% des femmes contre 27% des hommes). A cela s'ajoute la difficile articulation des temps de vie qui pèse spécifiquement sur les femmes (le fameux phénomène de double journée, alors que les femmes sont encore 80% à assumer les tâches ménagères), qui ne laisse que peu de temps pour s'occuper de soi. Le paradoxe est que les femmes gèrent majoritairement le « care » (le soin apporté aux autres), s'occupant ainsi de la santé de leur famille (57% des aidant-e-s occasionnel-le-s sont des femmes), mais étant contraintes à « s'oublier », au passage, faute de politiques publiques idoines et de partage égal des tâches domestiques et parentales par les hommes.

Penser une approche intégrée de la santé des femmes

Il devient urgent de repenser notre système de santé publique, et de penser la manière dont les femmes sont intégrées



dans ce système, tant pour les aspects spécifiques aux femmes (obstétrique, gynécologie) que pour des troubles qui affectent aussi bien les femmes que les hommes. Si Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé, entend revenir sur les lois citées en amont, nous ignorons, à l'heure actuelle, si ces réformes auront un volet consacré aux femmes et à leurs besoins spécifiques. Repenser le système de santé publique, c'est donc permettre aux femmes de se soigner à travers une politique de prévention volontariste,

à moindre coût, dans un cadre qui convient aux femmes. Mais au-delà de la santé publique, il devient également urgent d'endiguer le phénomène de précarité qui touche de plus en plus les femmes et pèse sur leur santé. Revalorisation des salaires, mesures pour favoriser l'égalité professionnelle et des conditions de travail qualitatives sont autant de leviers qui doivent être actionnés pour la santé des femmes.

LUCIE SABAU ET
CLAIRE SERRE-COMBE

La disparition programmée de la gynécologie médicale

La gynécologie médicale possède une importance déterminante dans le suivi gynécologique des femmes, tout au long de leur vie. Son but est de promouvoir la contraception, lutter contre les MST, développer la prise en charge médicale des troubles liés à la ménopause. Contrairement à la gynécologie obstétrique, cette discipline concerne des thématiques marquant les parcours des femmes de la puberté à la ménopause. A la suite de la réforme de 1984, la gynécologie médicale a disparu des parcours universitaires (2 fois moins de professionnel-le-s). Malgré la création du nouveau Diplôme d'études spécialisées en gynécologie médicale, en 2004, la situation est inquiétante : nombre très faible d'universitaires nommé-e-s chaque année, peu de postes d'internes créés, moyenne d'âge des gynécologues élevée (plus de 60% d'entre eux devraient partir en retraite, d'ici 2020).

NOÉMIE LENHOF

LE CORPS DES FEMMES SOUS CONTRÔLE MÉDICAL

Le rapport au corps des femmes n'est pas neutre. Même si la médecine se veut le résultat d'un savoir objectif, elle n'est pas forcément affranchie des représentations parfois caricaturales du corps féminin, y compris par des médecins femmes.

Le contrôle du corps des femmes est une arme puissante de la domination masculine et du patriarcat. Partout dans le monde, le corps des femmes reste un enjeu de pouvoir. Et la santé publique, sous couvert de bienveillance, est loin d'être affranchie de cette norme. A toutes les étapes de la vie, la santé des femmes est de plus en plus médicalisée. Au moment des règles, les jeunes filles sont fortement encouragées à prendre une pilule contre l'acné, ou contre les règles douloureuses. Les gynécologues n'imaginent pas une seconde que leur patiente puisse ne pas être hétérosexuelle et ne pas avoir besoin de contraception ou d'un suivi de grossesse alors que leurs patientes lesbiennes sont toutes aussi concernées par le dépistage des IST. Au moment d'une grossesse, les interdits donnent à penser que la grossesse est vue comme une maladie : aliments proscrits,



alerte contre la prise de poids etc. A la ménopause, les femmes sont également fortement encouragées à prendre un traitement médical, alors que certaines n'ont pas de symptômes gênants, et que cette période de la vie peut aussi être vue sous l'angle positif de la libération des règles et pas seulement sous l'angle de la sécheresse vaginale. La fécondité est en effet le principal lieu de contrôle des femmes puisque longtemps on leur a imposé de ne pas pouvoir le maîtriser. Et c'est

encore le cas dans un trop grand nombre de pays où la maîtrise du corps des femmes est un enjeu politique, social et économique. La sociologue Michèle Ferrand résume assez bien ce contrôle lorsqu'elle avance que la contraception et l'avortement ont été confiés au pouvoir médical comme relais du contrôle social. Aujourd'hui, si les femmes peuvent décider librement de poursuivre ou non leur grossesse, les médecins fixent la norme d'une procréation qui ne doit être ni trop tardive, ni trop précoce. De cette manière, ils participent, même à leur insu à la construction d'une identité biologique féminine. Pourtant, des couples jeunes rencontrent des difficultés pour procréer et des femmes au bord de la cinquantaine sont également enceintes, parfois sans l'avoir voulu. Pour autant, cela n'est pas très étonnant si l'on rappelle que comme la plupart des politiques publiques, la santé a d'abord été pensée par et pour les hommes. Enfin, si la gynécologie médicale est menacée d'extinction, ce n'est pas anodin, la santé des femmes est souvent mal pourvue, en terme de priorités de politiques publiques. Un hasard ?

JULIE MURET ET FLORA GELEY

CLAUDIA

ÇA N'A PAS TOUJOURS ÉTÉ COMME ÇA !

Si l'on regarde en arrière, la médecine n'a pas toujours été gérée par les hommes. A l'époque Moyenâgeuse, c'est en majorité des femmes qui exercent la profession de médecin. Sages-femmes, moniales, guérisseuses, ... connaissaient alors parfaitement les plantes et leurs propriétés.

Au moment de la Renaissance, par le biais du développement capitaliste en Europe, la domination masculine a besoin de contrôler la force de travail mais aussi le corps des femmes. L'Église chasse aussi les hérétiques dans le cadre de l'Inquisition. Au sein de ce nouvel ordre religieux, social et économique, « les sorcières » sont vues comme une menace. Au 18ème siècle, la médecine s'institutionnalise. Il est de plus en plus fréquent que l'on exige un certificat de médecine pour pouvoir exercer ce métier et l'obtention de celui-ci passait par des années d'études à l'Université. Institution qui, à l'époque, était interdite aux femmes.

C'est, donc, en institutionnalisant la médecine que les femmes se sont vues démunir d'un savoir qui, à l'origine, leur était attribué. Voilà donc d'où vient un pouvoir masculin qui ne date que depuis deux siècles et qui, pourtant, s'est imposé comme « naturel ».

MARTIN DUFRESNE, MILITANT QUÉBÉCOIS

Martin Dufresne, militant québécois proféministe et abolitionniste, est l'auteur de nombreuses traductions de textes féministes majeurs dans le monde anglophone.

Tu traduis des textes féministes écrits par des femmes. Quels sont les enjeux de ce travail là ? Les difficultés rencontrées ?

L'enjeu est d'abord d'en faire le plus possible pour faciliter une pollinisation croisée des perspectives féministes anglo-saxonnes, québécoises et françaises. Il reste tellement d'anglophones géniales non traduites : Gena Corea, Dale Spender, Mary Daly... Mais les essais « étrangers » sont peu rentables pour les éditeurs. D'où un travail quasi-bénévole, fait dans les interstices de nos vies, entravé par des chapelles universitaires, une distribution souvent famélique, et surtout par la propagande néolibérale qui tente constamment de diaboliser une pensée féministe radicale qui bouscule leur marché féminin. Mais {...} j'ai trouvé, depuis 30 ans, des éditrices et éditeurs

enthousiastes et patient-es aux Éditions Sisyphes, du Remue-ménage, Syllepse, M Éditeur et aux Éditions du Jour.

Comment se portent les mouvements féministes au Québec ? Au Canada ?

Au Québec, les mouvements sont très vivants en milieu étudiant et communautaire. Les cours, ateliers, colloques, groupes Internet rassemblent beaucoup de femmes pour qui le féminisme va de soi, [...] Il y a aussi une pratique féministe quotidienne dans beaucoup de maisons de femmes et ressources de crise comme les refuges pour victimes de violence conjugale, un réseau solidement implanté au Québec et au Canada, au grand dam des masculinistes. Quelques journalistes disposent de tribunes pour commenter et relancer, plus librement qu'en France, les enjeux importants. Je collabore au COUAC, un mensuel anarchiste-féministe. Il existe (enfin) un parti de gauche ouvertement proféministe, Québec Solidaire, mais dont on attend encore un programme plus détaillé et cohérent. Là aussi, des masculinistes « soft » essaient

d'imposer en coulisse leur résistance aux revendications des femmes.

Qu'est-ce qui te semble le plus difficile dans le combat féministe ? Le plus enthousiasmant ?

À lire et entendre mes camarades, le plus difficile est sans doute, comme dans toute lutte de libération, la méfiance et l'hostilité horizontale encouragée par les manipulateurs entre les membres du groupe opprimé. Les individus se brûlent à travailler quasi-isolément, faute de ressources et de la confiance minimale qu'exige une lutte collective, du temps nécessaire pour dénouer les quiproquos, pour arbitrer les priorités concurrentes, pour refaire le plein de courage et de joie. Le plus enthousiasmant ? La rencontre de nouvelles et nouveaux alliés-es, les victoires, les moments de fête et de partage, le sentiment d'aller vers un avenir plus équitable, ... et, je l'avoue, la profonde stupidité et veulerie de nos opposants, qui nous confirme dans notre bon droit !

PROPOS RECUEILLIS
PAR LUCIE SABAU

INITIATIVE

BOURGES POUR UNE RECONNAISSANCE DU SPORT FÉMININ

Les 16 et 17 mai se dérouleront à Bourges les Etats Généraux du sport féminin en équipe.

Pierre de Coubertin jugeait les « Olympiades femelles » « inintéressantes et incorrectes ». En 2013, sur RMC, Bernard Lacombe, conseiller de l'Olympique lyonnais rappelle les femmes à leur destinée : « s'occuper de leurs casseroles ». Malgré le siècle qui sépare ces deux déclarations, le sport a été et reste le territoire du mâle. Le sport féminin malgré ses performances est sous-financé et sous-médiatisé. C'est d'autant plus vrai quand il s'agit de sports

culturellement « masculins » et notamment en équipe.

Face à ces injustices, le club féminin Tango Bourges Basket a décidé d'organiser les premiers Etats Généraux du sport féminin en équipe avec le soutien du ministère des sports. Pierre Fosset, président du Tango et initiateur du projet explique : « Quand on a monté ce projet, on n'a pas parlé d'égalité, plutôt de reconnaissance. (...) Il y a de la misogynie en France. » Deux journées de débats vont réunir collectivités territoriales, experts, sportives et journalistes pour définir les origines du mal et apporter des solutions.

Le think thank européen « Sport et Citoyenneté » s'est déjà penché sur la question l'année dernière en préconisant des quotas de retransmission sur les chaînes publiques et une hausse des salaires des sportives de haut-niveau.

Mais des paroles aux actes, il y a un fossé. Cet été auront lieu les championnats d'Europe de football féminin. Il y a peu de chances que les Bleues pourtant favorites de la compétition bénéficient d'une couverture médiatique à la hauteur de leur talent.

NOÉMI MAROIS

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

SOS HOMOPHOBIE

Créée en 1994, SOS Homophobie est une des associations de référence en matière de lutte contre les LGBT-phobies. L'association met l'accent sur la prévention. En partenariat avec des organismes publics et associatifs, SOS homophobie a créé différents outils de sensibilisation à l'intention de publics scolaires et professionnels. SOS homophobie est également reconnu pour son travail de soutien et d'écoute. L'association a mis en place une ligne d'écoute. Les victimes et les témoins d'actes LGBT-phobes y trouvent une oreille attentive mais également des informations pour accompagner les victimes dans leurs démarches. L'association est enfin habilitée à porter plainte et à se porter partie civile dans les cas où une procédure judiciaire s'impose. Ces dispositifs

d'écoute et d'aide aux personnes permettent à l'association de chiffrer les agressions faites aux personnes LGBT et d'en rendre compte dans un rapport annuel sur l'homophobie. SOS Homophobie a la particularité d'être pionnière en matière de lesbophobie. En 2003 déjà, pour répondre à la pénurie de témoignages et d'enquêtes sur le sujet, l'association avait lancé une première enquête pour mieux cerner les différentes formes prises par cette forme d'homophobie.

10 ans plus tard, une nouvelle enquête intitulée « Lesbiennes : à vous la parole ! » vient d'être lancée avec un questionnaire en ligne ouvert jusqu'au 20 juillet. Elle a deux objectifs : établir la visibilité que les lesbiennes accordent aujourd'hui à leur orientation sexuelle et déterminer la part d'entre elles qui se



déclarent victimes de lesbophobie. L'association brise ainsi l'isolement des femmes victimes d'actes lesbophobes. Une initiative salubre dans un contexte social tendu qui voit la haine et l'intolérance revenir en force sur le devant de la scène.

JOHANNA THIERSE

Formulaire d'enquête en ligne sur : <http://www.sos-homophobie.org/>

Ligne d'écoute : 0810 108 135
ou 01 48 06 42 41

CHRONIQUES DU SEXISME ORDINAIRE

LA FÊTE DES MÈRES

Vous l'avez encore oublié cette année ? Pas d'inquiétudes, voici quelques éléments qui devraient vous empêcher d'être estampillé-e enfant ingrat de la famille. Car au-delà de la sordide dimension commerciale que cet événement a pris au cours des années, la fête des mères c'est malheureusement et avant tout une victoire du sexisme.

Travail, Famille, Patrie

A l'origine, c'est le Maréchal Pétain en 1941 qui a eu la bonne idée d'inscrire cette date au calendrier pour repeupler la France dans une logique familialiste d'extrême-droite. Il souhaite alors attirer

l'attention sur le rôle de la femme au foyer car, pour lui, la famille est une valeur essentielle du pays. Alors on dit merci qui ? Mais la fête des mères c'est surtout une vision étriquée de la parentalité, qui plus est à l'heure du mariage pour toutes. Il est difficile de nier l'évolution sociétale actuelle et d'ignorer l'augmentation des familles recomposées ou monoparentales et les couples homosexuels. Que fait-on alors lorsque l'on a deux mamans, une belle-mère ou même une maman décédée ? Certaines écoles l'ont compris et ont déjà décidé d'arrêter la confection de cadeaux.

Quid des cadeaux sexistes ?

On peut les regrouper en deux groupes principaux. Tout d'abord l'entretien de l'intérieur : aspirateur, robot mixeur, etc. pour que maman accomplisse encore mieux ses 80% de ménage et de popote. Ensuite la beauté : épilateur électrique, parfum, sac, pour que maman reste toujours douce et stylée après ses journées marathon. Bref, derrière la fête des mères se cache la célébration de l'éternel féminin, celle d'une femme passée maîtresse dans l'art de gérer son intérieur, ses enfants, et éventuellement sa carrière.

CLAIRE MINMIN



Vous souhaitez recevoir le journal, participer à sa rédaction ou à sa diffusion ?

CONTACTEZ-NOUS !

Envoyez vos coordonnées à contact@osezlefeminisme.fr
www.osezlefeminisme.fr